

AGENDA 21

Atelier 5 : Territoire et solidarité

Séance 1 : 13 février 2009

Table des matières

1 Participants	2
2 Discussion autour du diagnostic territorial	2
3 Travail prospectif en séance plénière	2
3.1 Thème 1 : Politique culturelle	3
3.2 Thème 2 : Santé et handicap	3
3.3 Thème 3 : Mixité sociale et vie associative	3
3.4 Thème 4 : Logement	3
3.5 Thème 5 : Enfance, sensibilisation et éducation	3
4 Synthèse des travaux en ateliers	4
4.1 Thème 1 : politique culturelle	4
4.2 Thème 2 : Santé et handicap	5
4.3 Thème 3 : Mixité sociale et vie associative	6
4.4 Thème 4 : Logement	7
4.5 Thème 5 : Enfance, sensibilisation et éducation	7

**Ce document présente l'expression libre des participants aux ateliers thématiques
et n'engage en rien la Ville de Colombes.
Chaque personne participante s'est exprimée en son nom personnel.**

1 Participants

Les ateliers sont composés de représentants de trois collèges :

- Des habitants de Colombes volontaires
- Des représentants des conseils de quartier
- Des représentants du tissu économique de Colombes
- Des représentants institutionnels ou associatifs
- Des personnalités qualifiées
- Des membres des services de la Ville
- Des élus de Colombes

2 Discussion autour du diagnostic territorial

Dans un premier temps de travail, il est proposé aux participants de réagir sur les éléments de diagnostic concernant la thématique de l'atelier : oublis, compléments, demandes d'éclaircissements... Les points suivants ont été abordés :

Développement des phénomènes de communautarisme

L'une des tendances observées par les acteurs associatifs sur le terrain et qui n'est pas développée dans le diagnostic est un renforcement des communautarismes. Certains quartiers semblent ainsi se « ghettoïser ». L'un des participants s'interroge : ces regroupements de population de mêmes origines sont-ils le fruit d'une volonté politique ?

Deux éléments sont avancés pour expliquer ce phénomène :

- Il s'agit d'abord d'un réflexe humain naturel d'entraide. Les populations se regroupent avec ceux dont elles connaissent la culture et la langue.
- C'est ensuite une explication historique. Les grands ensembles construits dans les années 60-70 ont d'abord accueilli des populations mixtes. Les classes moyennes ont ensuite peu à peu quitté ces quartiers, laissant la place aux populations issues des grands flux migratoires. Ces populations, déjà en difficulté sociale, ont été appauvries par les crises successives et sont aujourd'hui dans l'impossibilité d'accéder à la propriété.

Néanmoins il convient de souligner que le phénomène n'est pas qu'un héritage historique.

Les populations qui arrivent encore aujourd'hui dans ces quartiers sont les mêmes. L'un des objectifs de la politique de la Ville doit donc être de « casser » cette tendance pour permettre le retour d'une réelle mixité sociale dans tous les quartiers de Colombes.

Equipements sociaux et culturels sur Colombes

Le diagnostic souligne l'existence d'un certain nombre d'équipements sociaux et culturels. Il faudrait néanmoins aller plus loin en sachant plus précisément quelles populations fréquentent ces lieux et comment ?

Par ailleurs, si le centre municipal de santé est reconnu comme un outil efficace et un atout pour la Ville, il n'est pas suffisant pour une Ville de 80 000 habitants.

Le manque de transversalité entre les associations

Le tissu associatif, culturel et sportif de la Ville est sans conteste un point positif du diagnostic de territoire. Néanmoins, le travail de ces 500 associations manque de transversalité et pourrait gagner en efficacité en étant plus « coopératif ».

Cette multiplicité des associations va même parfois dans le sens d'un renforcement des communautarismes. Il faut donc multiplier les grands événements fédérateurs qui favorisent la mixité et le dialogue entre les populations (le Grand Carnaval Tropical de Colombes est cité en exemple).

Un phénomène de précarisation des populations

Il est rappelé que la tendance à la précarisation des populations ne touche pas que les quartiers sensibles du territoire. Le phénomène est par exemple largement observé sur les habitants du centre-ville.

3 Travail prospectif en séance plénière

Les animateurs introduisent la question suivante :

Colombes en 2015 est devenue une référence en matière de Développement Durable.

Que s'est-il passé ? Qu'est-ce qui a été fait ?

2 post-it sont distribués à chaque participant. 5 à 10 minutes leur sont accordées pour formuler

et noter deux propositions, une par post-it. Les animateurs ramassent alors les post-it et les rassemblent par groupe d'idées.

Retranscription des propositions formulées par les participants :

3.1 Thème 1 : Politique culturelle

- Un « Pass » culturel donnant accès à plusieurs équipements ou activités culturelles
- Accès à la culture : les équipements culturels sont ouverts à tous et cogérés avec les citoyens qui ne sont donc pas uniquement visiteurs mais aussi acteurs
- Favoriser l'accès à la culture : création de vraies médiathèques et d'un « pass » pour mutualiser les équipements sur le territoire
- Les grands équipements culturels de la Ville sont utilisés par les habitants de tous les quartiers
- La Ville a mis en place avec les partenaires culturels une évaluation du public (lieux et habitudes) et a pu adapter la communication et les actions
- On a réussi à permettre l'accès à la culture à toutes les populations
- Accès à la culture à tous et à toutes
- Des projets artistiques et culturels avec les habitants

3.2 Thème 2 : Santé et handicap

- Une ville accessible à tous
- Accessibilité des transports en commun
- Une politique de santé adaptée vis-à-vis des jeunes et des personnes précarisées
- Accessibilité de la Ville pour tous
- Un pédibus généralisé
- Accès aux loisirs pour les enfants handicapés dans les structures de la Ville
- Toutes les personnes en situation de handicap ont pu s'épanouir sur le territoire et ont accès à tous les services
- Construction d'un deuxième Centre Municipal de santé sur les Fossés Jean
- Accès à la santé : médecin de proximité, autres pratiques au centre municipal de santé...

3.3 Thème 3 : Mixité sociale et vie associative

- Chaque quartier dispose d'une antenne de bénévoles où s'inscrivent les personnes qui ont des disponibilités et où sont centralisés les besoins
- Les personnes aux origines différentes disposent d'un lieu pour se retrouver et partager : rencontres, expos, repas ...
- Le pôle emploi est inscrit dans un maillage de structures respectueuses des individus
- Une mise en réseau des équipements municipaux ou associations (maisons de quartier, CSC, MJC, Etablissements patrimoniaux, conservatoire) : projets communs
- Développer un équipement polyvalent pour les associations en lien avec l'écologie et les quartiers
- Aide à la mise en place d'une vie associative sur le thème de l'échange des savoirs
- Ecoles de théâtre accessibles à tous et gratuites
- Un grand centre œcuménique avec les différents acteurs religieux
- Création d'une vie de quartier, même dans les quartiers les plus difficiles
- Les associations ont appris à travailler ensemble sur les besoins d'un quartier ou sur de grands projets

3.4 Thème 4 : Logement

- Plus de logements sociaux
- La création d'éco-quartiers a permis de renouveler le tissu urbain et la mixité
- Moins d'attente pour avoir un logement
- L'organisation en matière d'attribution de logement permet de répondre aux objectifs DALO : un toit pour tous
- Tout le monde a accès à un logement : construction de nombreux logements
- En 2015, la Ville travaille avec l'ensemble des bailleurs sociaux présents sur Colombes : critères d'attribution, plan de réhabilitation...

3.5 Thème 5 : Enfance, sensibilisation et éducation

- Travail sur la conscience collective en matière d'écologie
- Prise de conscience des habitants
- La population s'est intéressée au développement durable
- L'ensemble des habitants est concerné

- Prise de conscience par rapport à l'avenir écologique et mise en application des objectifs pour l'amélioration de la vie de tous les jours
- Accès à l'information et l'éducation pour tous
- Accès au sport pour tous les enfants
- Travail pédagogique auprès de la jeunesse : dans les centres d'accueils pour mineurs, développement des outils pédagogiques type coulée verte, révision de la charte éducative de la Ville
- Lutter contre la fracture numérique en équipant toutes les écoles et les centres sociaux de matériel informatiques
- Création d'ateliers de soutien scolaire et travail sur les méthodologies d'apprentissage
- Chaque enfant non scolarisé (y compris handicapé) a une place en collectivité : crèche, garderie, jardin d'enfant...
- Plus de places en crèche
- Une solidarité s'est développée entre les personnes âgées jusque-là isolées et les familles du quartier : garde d'enfants, séance de contes...

4 Synthèse des travaux en ateliers

Des sous-groupes de travail sont constitués pour réfléchir sur les thèmes identifiés précédemment. Il est demandé à chaque groupe de produire un poster de synthèse répondant aux questions suivantes :

Quelles sont les opportunités de la ville, du territoire, sur le thème étudié ?

Quelles sont les actions à entreprendre ? Les voies de progrès vers un Développement Durable ?

Quels sont les freins à surmonter ?

Quel(s) service(s) désigner pour la prise en charge du sujet ? Quels sont les partenaires extérieurs potentiels ? Quelles compétences acquérir ?

Formuler 1 slogan pour le poster.

4.1 Thème 1 : politique culturelle

Opportunités du territoire

- Les différents types d'équipements répartis sur la Ville
- Les partenariats avec les écoles en ZEP et les associations culturelles (convention entre lieux et association « culture du coeur »)
- La diversité de l'offre culturelle : théâtre, cinéma, musique ...

Actions et voies de progrès

- Mise en réseau des grands équipements de la Ville. Montage de projets communs.
- Diversifier les vecteurs de l'information culturelle, l'affichage ne suffit pas. Le vecteur oral par exemple peut être un moyen efficace. Il est ainsi proposé que les lieux culturels viennent présenter aux enseignants leurs programmes suffisamment à l'avance. Les enseignants pourront ainsi orienter les enfants et leurs parents vers les offres qui peuvent les intéresser. Aujourd'hui les enseignants (qui ne sont pas tous résidents de Colombes) ne sont pas assez informés pour jouer ce rôle de relais
- Mettre l'accent sur l'accompagnement : il faut en effet accompagner les populations et les inviter à dépasser leurs craintes/préjugés face aux offres culturelles
- L'offre culturelle doit aussi pouvoir aller vers les populations : s'inspirer pour cela des spectacles à domiciles organisés dans les quartiers ou les logements sociaux et qui reçoivent un franc succès
- Associer les habitants à la création/animation de projets culturels : les rendre acteurs des spectacles/projets
- Création d'un « Pass » culture pour l'accès à des spectacles moins cher. Ce type de dispositif existe déjà par exemple à l'Avant Seine (4 spectacles pour 4 €) mais pourrait être élargi à plusieurs lieux (afin de favoriser la diversité de l'offre)

Freins à surmonter

- L'engagement financier des partenaires
- Le blocage « psychologique » des populations face à la culture

Remarques en séance

- Concernant l'offre en matière de musique, des efforts doivent encore être faits. La Ville dispose d'un conservatoire, mais qui concerne un aspect très académique de la

- musique. Il existe notamment aujourd'hui un projet pour les musiques amplifiées.
- Le milieu scolaire ne doit pas être le seul vecteur d'information culturelle. D'autres canaux doivent être recherchés et utilisés.
- Une réflexion doit aussi être engagée pour aller davantage vers les personnes âgées en matière de culture.
- Une action est à envisager sur la question de l'accessibilité aux technologies numériques. Créer un espace d'accès peu coûteux à Internet (en complément des médiathèques et des cybercafés privés).

4.2 Thème 2 : Santé et handicap

Slogan : « On est tous fait pour aimer la vie »

3 thématiques :

- Accessibilité et handicap
- Accès à la santé
- Prise en charge et accompagnement du vieillissement

Accessibilité et handicap

Opportunités du territoire

- Charte handicap signée en 2000
- La maison départementale du handicap située à Nanterre (MPDH)
- La commission accessibilité (associations + entreprises)
- Un centre médical psychologique

Actions et voies de progrès

- Accessibilité des transports en commun
- Espaces de voirie mieux adaptés
- Compléter l'accessibilité des lieux publics
- Sensibiliser davantage les citoyens
- Rapprochement des problématiques handicap / Mobilité réduite / personnes âgées
- Meilleur accompagnement des familles

Freins à surmonter

- Le coût des infrastructures et travaux
- L'adaptabilité des logements et structures
- Le manque de transversalité entre les politiques des différents acteurs
- Changer le regard sur le handicap

Services et partenaires

- Services : santé, techniques, vie scolaire, vie associative, sports et culture
- Les autres acteurs : CLIC, CCAS, CG, MDPH, associations

Remarques en séance

- Il est rappelé que le handicap n'est pas que physique. Le handicap psychique ou mental ne doit pas être oublié et pourrait être mieux traité sur la Ville.
- Il n'existe pas de structure adaptée sur Colombes pour le handicap de la petite enfance (enfants de moins de 5 ans) un vrai manque pour les familles.

Accès à la santé

Opportunités du territoire

- Un Centre Municipal de Santé : mais c'est insuffisant !
- Une convention bilan Santé / RMI
- La présence d'un hôpital de qualité

Actions et voies de progrès

- Créer un deuxième CMS aux Fossés Jean
- Création d'un pôle santé avec plusieurs spécialités
- Renforcer la prévention par les ateliers santé (trop ponctuels)
- Mise en place d'un bus santé (prévention)

Freins à surmonter

- Le manque de personnel formé : certaines écoles n'ont pas de médecin ou d'infirmière scolaire
- Plus de connexions encore entre les services municipaux et ceux de l'Etat

Prise en charge et accompagnement du vieillissement

Opportunités du territoire

- Des Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) en nombre suffisants
- Des actions de maintien à domicile coordonnées par le CCAS

Actions et voies de progrès

- Plus de personnel formé (avec des formations pour répondre aux besoins spécifiques)
- Aides aux familles et aux personnes qui accompagnent les malades
- Permettre un choix réel : en établissement ou maintien chez eux

Freins à surmonter

- Les coûts importants de prise en charge
- Le 3eme âge devient plus long : il faut que les familles acceptent de reprendre en partie la charge des personnes âgées
- Baisse du niveau des retraites et précarité de certaines personnes âgées

Remarques en séance

- Les situations complexes liées aux problématiques de succession
- Il faut envisager un recours accru aux médecines douces ou parallèles

4.3 Thème 3 : Mixité sociale et vie associative

Slogan : « Tous pour un, un pour tous »

Opportunités du territoire

- Une vie associative riche
- De nombreux équipements existants : maison des associations, MJC, espaces de quartiers, Centres Sociaux Culturels, CAF, Conseils de quartier
- Dynamisme et motivation des habitants
- Forum des associations

Actions et voies de progrès

- Valoriser les projets en cours : CSC du Petit Colombes avec gestion éco-responsable
- Développer les interconnexions et les relations entre les associations, notamment sur de grandes thématiques transversales
- Améliorer la maison des associations pour en faire un véritable lieu d'accueil et d'informations accessibles à tous (le projet d'une nouvelle maison des associations existe)
- Valoriser le futur conseil local de la vie associative
- Favoriser les échanges de services
- Créer des événements d'échanges des savoirs et de culture entre les communautés/ asso / quartiers
- Valoriser les AMAP existantes (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) comme vecteur d'échange et favoriser leur multiplication

Freins à surmonter

- La barrière des langues : gros problèmes de communications avec certaines populations. Pour y remédier : des cours d'alphabétisation, développer d'autres solutions...
- La barrière des âges : améliorer la communication entre les générations...
- Le « chauvinisme » des associations : certaines associations essaient avant tout de se mettre en avant et ne jouent pas le jeu de la coopération. Elles renforcent ainsi l'isolement des différentes populations
- La morosité ambiante et le manque de motivation face aux enjeux
- Le manque de bénévoles formés et porteurs de projet dans les associations

Remarques en séance

L'un des post-it évoquait la question des religions. Le sujet est sensible et complexe mais ne peut pas être évacué dans une politique visant à la mixité sociale

4.4 Thème 4 : Logement

Slogan : « Un logement digne et durable pour tous »

Opportunités du territoire

- Un habitat diversifié
- Un tissu associatif impliqué et motivé

Actions et voies de progrès

- Toute nouvelle construction nouvelle doit mixer les programmes de logements sociaux et le logement privé
- Des programmes d'habitat à taille humaine (R4 - R5) et prenant en compte la qualité environnementale (énergie, tri des déchets, espaces verts...)
- Prévoir des programmes de réhabilitation
- Lutter contre l'habitat précaire et insalubre
- Transparence dans les critères d'attribution des logements sociaux : implication des habitants dans la définition des critères ?
- Les jeunes n'ont pas toujours la possibilité d'accéder à des logements sociaux : mettre en place des « quota » premier logement. Permet de favoriser l'indépendance des jeunes et de les garder sur Colombes
- Développer la colocation pour les jeunes mais aussi pour les adultes ou entre jeunes et personnes plus âgées

Freins à surmonter

- L'enclavement géographique du territoire : la Seine, la Zone Inondable, les Villes voisines ... Colombes ne peut pas s'étendre
- Les coûts importants de la construction durable : réfléchir en coût global et à long terme
- Le manque de moyens juridiques : pour lutter contre les marchands de sommeil par exemple
- Les zones inondables

Services, partenaires et compétences

- Acquérir des compétences techniques sur l'urbanisme vert et le logement durable
- Des acteurs fondamentaux : les bailleurs sociaux et privés
- Associer les habitants à la réflexion et la prise de décision (concertation) pour les impliquer dans la mise en oeuvre

4.5 Thème 5 : Enfance, sensibilisation et éducation

Slogan : « La co-éducation au service du développement durable » »

Opportunités du territoire

- Une vie associative dynamique qui propose un grand champ d'activité
- Présence de la Coulée Verte et du Centre Nature
- Le Parc de l'Île Marante

Actions et voies de progrès

- Augmenter le nombre d'assistantes maternelles et créer des liens et des espaces de rencontres entre ces assistantes
- Créer une structure pour les enfants de 2 – 3 ans : un jardin d'enfant. Le situer idéalement dans les quartiers nord pour favoriser la mixité sociale.
- Favoriser les liens intergénérationnels : contes, garderie ...
- Création d'une ludothèque (location, prêt de jeux/jouets) avec une place importante pour la science et la culture. Sa gestion devra être municipale ou associative
- Favoriser le travail des jeunes écoliers/lycéens en leur donnant les espaces de travail qu'ils n'ont pas nécessairement à la maison (ouverture des bibliothèques le dimanche ?)
- Introduire une réflexion sur le développement durable dans l'accueil des mineurs « dépendants »: organiser des formations pour les éducateurs

- Intégrer de façon systématique le développement durable dans le projet éducatif : faire du développement durable un pilier à part entière de la charte éducative
- Mettre en place le tri sélectif dans toutes les écoles de la Ville et les centres de loisirs
- Utilisation de mosaïque pour sensibiliser régulièrement

Freins à surmonter

- Les moyens financiers
- Faire évoluer les mentalités
- Le contexte de crise

Services et partenaires

- Services : Enfance, jeunesse, Petite enfance, Vie associative, propreté ...
- L'ensemble de la « communauté » éducative et associative

Remarques en séance

La Ville (et l'école en général) doit engager une réflexion sur les techniques d'apprentissage : des ateliers pour « apprendre à apprendre »